

## POUR VOUS, PROFESSIONNELS

### Feuille de Gestion Électricité 1

Période Mois Année X à Mois Année X+1

#### 2 VOS INFORMATIONS / VOTRE CONTRAT

Raison sociale	Référence client
Adresse du payeur	N° PDL
SIRET	Adresse PDL
Mode de paiement	(Point De Livraison)
	Début du contrat
	Fin du contrat

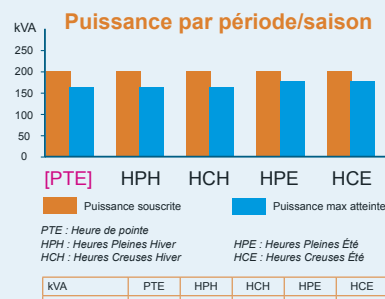
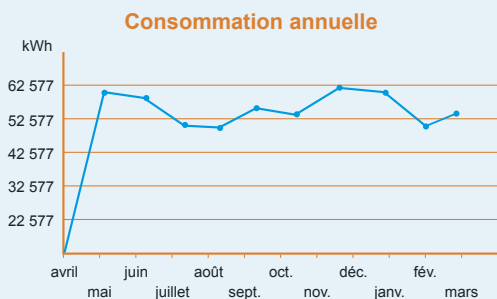
#### 3 SYNTHÈSE

Contrat [Électricité Prix Fixe]  
Comptage 4 index [Longue Utilisation]

Consommation annuelle (kWh)	Puissance souscrite ou pondérée (kVA)	Nbre d'heures de dépassement	Nbre d'heures théorique d'utilisation	Facture annuelle € HT (E+F+G+H)	Prix moyen HT euro/kWh
<b>601 878</b>	<b>204</b>	<b>0</b>	<b>2 950</b>	<b>57 263</b>	<b>75,59</b>

Consommation en kWh	Heures Pleines	Heures Creuses	Total Saison
Été	296 004	110 185	406 189
Hiver	143 744	51 945	195 689
<b>TOTAL</b>	<b>439 748</b>	<b>162 130</b>	<b>601 878</b>

#### 4 BILANS - GRAPHIQUES



kVA	PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
P max atteinte	169	169	169	180	180
P souscrite	204	204	204	204	204

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

#### 1 MON FEUILLET DE GESTION

Ici, est précisée la période couverte par les informations communiquées dans ce document.

#### 2 MES INFORMATIONS/MON CONTRAT

Je trouve, ici, toutes les informations me concernant : les coordonnées de ma société, de même que l'adresse du ou des Point(s) de Livraison (Adresse PDL), mais également ma référence client, à communiquer lors des échanges avec mon conseiller clientèle ENGIE. Ma référence client me permet notamment de créer mon Espace Client sur le site [www.pro.engie.fr](http://www.pro.engie.fr). Elle reste identique durant toute la durée de mon contrat.

De plus, je trouve aussi ici des informations relatives aux dates d'effet et d'échéance de mon contrat, ainsi que le mode de paiement que j'ai choisi.

#### 3 SYNTHÈSE DE MA CONSOMMATION

En un coup d'œil, j'identifie :

- l'offre que j'ai souscrite,
- ma consommation annuelle totale et par poste horosaisonnier,
- ma puissance souscrite ou pondérée,
- le nombre d'heures d'utilisation et les dépassements (si tel est le cas),
- le montant de ma facture annuelle et un prix moyen du kWh.

#### 4 BILAN GRAPHIQUE

Grâce à des représentations graphiques, j'identifie facilement :

- mes consommations totales mensuelles,
- les puissances souscrites et le maximum atteint par poste horosaisonnier.

## BILANS ÉNERGIE

5

Consommation					Puissance				
Mois	Saison	Heures Pleines kWh	Heures Creuses kWh	Total kWh	Mois	Saison	Puissance soucrite ou pondérée kVA	Dépassement (en heures)	Puissance max atteinte kVA
avril 2014	été	16 429	6 148	22 577	avril 2014	été	100	0	180
mai 2014	été	48 365	18 332	66 697	mai 2014	été	100	0	172
juin 2014	été	48 365	18 332	66 697	juin 2014	été	100	0	171
juillet 2014	été	48 365	18 332	66 697	juillet 2014	été	100	0	169
août 2014	été	48 365	18 332	66 697	août 2014	été	100	0	163
sept. 2014	été	48 365	18 332	66 697	sept. 2014	été	100	0	170
oct. 2014	été	48 365	18 332	66 697	oct. 2014	été	100	0	168
nov. 2014	hiver	48 365	18 332	66 697	nov. 2014	hiver	100	0	169
déc. 2014	hiver	48 365	18 332	66 697	déc. 2014	hiver	100	0	168
janvier 2015	hiver	48 365	18 332	66 697	janvier 2015	hiver	100	0	161
février 2015	hiver	48 365	18 332	66 697	février 2015	hiver	100	0	168
mars 2015	hiver	48 365	18 332	66 697	mars 2015	hiver	100	0	168

## FACTURATION DÉTAILLÉE

6

Mois	Saison	Consommation		Abonnement / Terme fixe € HT (B)	Dépassement € HT (C)	Autres prestations € HT (D)	Total HTT en € (E) (A1+A2+B+C+D)
		Heures Pleines € HT (A1)	Heures Creuses € HT (A2)				
avril 2014	été	920	238	248	0	0	1 407
mai 2014	été	2 709	709	745	0	0	4 164
juin 2014	été	2 709	709	745	0	0	4 164
juillet 2014	été	2 709	709	745	0	0	4 164
août 2014	été	2 709	709	745	0	0	4 164
sept. 2014	été	2 709	709	745	0	0	4 164
oct. 2014	été	2 709	709	745	0	0	4 164
nov. 2014	hiver	2 709	709	745	0	0	4 164
déc. 2014	hiver	2 709	709	745	0	418	4 164
janvier 2015	hiver	2 709	709	745	0	34	4 164
février 2015	hiver	2 709	709	745	0	34	4 164
mars 2015	hiver	2 709	709	745	0	0	4 164
CUMUL		30 168	7 795	7 079	0	452	45 493

7

pro.engie.fr

Mois	Taxes				Total TTC en € (E+F+G+H+I)
	CSPE € (F)	Taxes locales € (G)	CTA € (H)	Somme des TVA en € (I)	
avril 2014	373	69	35	377	2 260
mai 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
juin 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
juillet 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
août 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
sept. 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
oct. 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
nov. 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
déc. 2014	1 101	204	106	1 115	6 689
janvier 2015	1 101	204	106	1 115	6 689
février 2015	1 101	204	106	1 115	6 689
mars 2015	1 101	204	106	1 115	6 689
CUMUL	9 931	1 839	1 000	11 645	69 908

8

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

## BILAN ENERGIE

Ici, je retrouve le détail de :

- mes consommations mensuelles et par index,
- les puissances souscrites par index de même que les puissances maximales atteintes mensuellement et le cas échéant, les dépassements effectués.

## FACTURATION DÉTAILLÉE

Ici, je retrouve facilement le détail des montants payés pour :

- mes consommations mensuelles, par index et en fonction du type de l'offre souscrite, avec le détail concernant toutes les composantes de la facture (énergie, acheminement, etc.)
- les abonnements mensuels,
- les dépassements effectués, si tel est le cas,
- toute autre prestation payante réalisée.

## ENCART DE RAPPEL

Ici, vous retrouvez le lien vers la FAQ que ENGIE met à votre disposition sur son site internet pour répondre à toute question et où vous pouvez retrouver des guides explicatifs supplémentaires.

## TAXES ET CONTRIBUTIONS D'ÉLECTRICITÉ

Ici, je retrouve les montants mensuels acquittés concernant les taxes et les contributions.

La CSPE (Contribution au Service Public d'Electricité) permet d'alimenter un compte d'affectation intitulé « Transition énergétique » servant notamment à financer les politiques de soutien aux énergies renouvelables. Son montant est calculé en fonction de ma consommation.

Les taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TCFE), proportionnelles à ma consommation d'électricité, sont collectées par les fournisseurs d'énergie, puis reversées aux communes et départements pour assurer l'entretien des réseaux locaux de distribution d'électricité.

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) permet de financer les droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse des personnels relevant du régime des industries électriques et gazières. Le montant de la CTA dépend du tarif d'acheminement choisi par le fournisseur d'énergie, ENGIE.

La TVA est de 20% sur la part Abonnement et Consommation.